

### ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF

#### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### PRODUIT

ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF  
FR0010408831 - Part M

**OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE**  
ACER FINANCE

[www.lb-af.com](http://www.lb-af.com) ou appeler au 01 44 55 02 10 pour de plus amples informations

L'AMF est chargée du contrôle d'ACER FINANCE en ce qui concerne ce document d'information clés.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ACER FINANCE est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 21/06/1995 sous le numéro GP95009 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés** : 28/04/2023

#### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

##### TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

OPCVM sous forme de fonds commun de placement (FCP)

##### DUREE

Il a été agréé le 19/12/2006 et créé le 16/02/2007 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

##### OBJECTIFS

Classifié « Actions Internationales », le FCP ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF qui est géré activement et de manière discrétionnaire a pour objectif de gestion de permettre à son porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires via des OPC et/ou des ETF.

Il est classé Actions Internationales

##### Stratégie d'investissement :

Le portefeuille est investi en ETF et/ou OPC actions, de façon discrétionnaire. Le FCP sera exposé en permanence à hauteur minimum de 75% de son actif net en actions internationales via l'investissement dans des ETF ou dans des parts ou actions d'OPC eux-mêmes investis au minimum à 75% de leur actif net en actions.

Le gérant donne priorité au choix de valeurs sur les zones où il estime détenir à la fois suffisamment d'information pertinente et disposer d'une valeur ajoutée.

La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises à prédilection actions mais combinant placements monétaires, obligataires ou assimilés, sans contraintes d'exposition en devises.

La gestion financière du fonds réside essentiellement dans la sélection et le suivi d'ETF et/ou d'OPC. Les expositions aux classes d'actifs, mentionnées ci-après, se feront indirectement via des ETF/ou OPC.

Les équipes de gestion d'Acer Finance bénéficient en outre de conseils en allocation prodigués par la société Active Asset Allocation International Consulting (AAIC) qui adresse mensuellement une grille de recommandation d'allocation d'actifs. Il est rappelé que le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions pour le compte de l'OPCVM, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité exclusive de la société de gestion.

La stratégie d'allocation d'actifs est construite à partir de plusieurs niveaux d'analyses que sont :

- L'analyse globale du risque du portefeuille
- L'analyse fondamentale des marchés
- L'analyse de la valeur relative des titres
- L'analyse du risque pays.

##### Sélection des supports d'investissement :

Dans le cadre de la sélection d'OPC, les principaux critères d'analyses de la Société de gestion portent sur les éléments suivants :

- L'adéquation de la gestion de l'OPC externe avec l'objectif d'investissement qu'il doit satisfaire,
- La qualité de la réplcation, évaluée en fonction de la performance relative par rapport à l'indice de référence sur un an et de la tracking error hebdomadaire sur un an,
- La capacité d'exécution, mesurée par le bid-ask spread ainsi que par la liquidité des sous-jacents,
- Le coût de fonctionnement (frais de gestion).

Des bases de données externes alimentent des outils de suivi de performances et de risques. Ces bases autorisent également le suivi d'indicateurs tels que le classement sur différentes périodes, le ratio d'information, le ratio de Sharpe, la volatilité. Cet examen quantitatif est enrichi par des rencontres régulières avec les gérants des fonds sous-jacents. Ces rencontres permettent de s'assurer que les stratégies envisagées sont bien respectées et qu'aucune déviation inopportune de performance n'intervienne. Si tel devait être le cas, le comité de gestion prononce la mise sous surveillance du fonds concerné et procède à l'examen approfondi des causes de ces déviations.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 75% à 100% sur les marchés actions de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont 0% à 20% en actions de petites capitalisations (<2 Mds d'euros)
- De 0% à 25% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
- De 0% à 30% en cumul sur les marchés émergents actions et taux
- De 0% à 100% au risque de change.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture au risque d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille

**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation

**Conditions de souscriptions/rachats** : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré par le dépositaire avant 9h30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculés sur les cours de clôture du même jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) et des jours fériés en France.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

**Dépositaire** : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

**Informations complémentaires** : De plus amples informations sur l'OPCVM, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur [www.lb-af.com](http://www.lb-af.com) ou auprès de la société de gestion.

## INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Part M : Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat ou un service de conseil indépendant au sens de la réglementation « MIF 2 ».

Ce FCP peut servir de support à des contrats d'assurance-vie par capitalisation en unité de compte.

Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance à minima basique des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les parts de cet OPCVM n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique « U.S. Person ».

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque ; il présentera également les risques potentiels.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 5 ans.**

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est « une classe de risque moyenne ». Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « possible » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

**Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque :** Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de liquidité : le FCP peut investir dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Cet OPCVM ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 620 EUR	4 390 EUR
	Rendement annuel moyen	-43,85%	-15,17%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 850 EUR	8 140 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,53%	-4,04%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460 EUR	14 010 EUR
	Rendement annuel moyen	4,58%	6,98%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 790 EUR	16 950 EUR
	Rendement annuel moyen	47,92%	11,13%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2022 et avril 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2014 et juin 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

## QUE SE PASSE-T-IL SI ACER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte d'ACER FINANCE. En cas de défaillance d'ACER FINANCE, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## QUE VA ME CÔTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet OPCVM ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	584 EUR	2 476 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,9%	3,8% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,8% avant déduction des coûts et de 7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend cet OPCVM afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
<b>Coûts d'entrée</b>	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	264 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,2% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE :** Supérieure à 5 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

## COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

ACER FINANCE informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique d'ACER FINANCE au 8 Rue Danielle Casanova, 75002 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.lb-af.com](http://www.lb-af.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société [www.lb-af.com](http://www.lb-af.com). Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

**ACER FINANCE - 8 Rue Danielle Casanova, 75002 Paris**

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse [www.lb-af.com](http://www.lb-af.com).

**La responsabilité de ACER FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**